

DÉCOUVERTE DE LA MICRO CRÈCHE



Parents de jeunes enfants et futurs parents, une journée "portes ouvertes" de la micro crèche "les P'tits Bufos" vous est proposée le **samedi 7 mars 2026 de 10 h à 12 h**.

Venez découvrir les locaux de cette structure ouverte depuis janvier 2026.

La directrice de la micro crèche, des membres du personnel et des élus seront à votre disposition pour vous guider dans la visite des locaux aménagés pour accueillir, dans les meilleures conditions, des jeunes enfants (de 2,5 mois à 3 ans).

Vous pourrez profiter de cette occasion pour échanger avec l'équipe de professionnelles et obtenir tous les renseignements pour une future inscription.

Venez nombreux en famille. Jus de fruits et petits gâteaux offerts.



LE QUEIGERAIN

Le Queigerain
2026



Le bulletin annuel "Le Queigerain 2026" a été distribué dernièrement par les élus dans toutes les boîtes aux lettres des résidences principales et secondaires.

Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous voulez un exemplaire supplémentaire, n'hésitez pas à le demander en mairie.

ÉTAT-CIVIL



Naissance :

Max Joubert, né le 4 février.

Mariage :

Pascal Garin et Chantal Brison, le 13 février.



Décès :

Thérèse Revil-Signorat veuve Boiteux, décédée le 17 février.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil aura lieu le **lundi 2 mars à 19 h**.

ARCHITECTE CONSEIL

L'architecte conseil pourra vous recevoir le **lundi 9 mars en mairie de Queige au matin ou en mairie de Villard sur Doron l'après-midi**. Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie de Queige.



DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu le **mercredi 18 mars à la salle polyvalente de Beaufort de 8 h 15 à 11 h 45**.



CÉRÉMONIE

La cérémonie pour la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le **jeudi 19 mars à 18 h** au monument aux Morts.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars**. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

Le vote par procuration : récupérer auprès de son mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état-civil et sa commune de vote.

Ensuite, trois cas de figure possibles :

- ★ Vous disposez d'une identité numérique certifiée (France Identité) : la procuration peut être finalisée entièrement en ligne, rdv sur maprocuration.gouv.fr.
- ★ Vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée : après la demande en ligne, vous devrez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider la procuration.
- ★ Vous faites la procuration papier au commissariat ou à la gendarmerie ou Tribunal d'Albertville muni de votre pièce d'identité.

Pensez à anticiper au maximum votre demande !

Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr
Tél. : 06 26 71 69 47
Mail : biblio.queige73@orange.fr
Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Mercredi (dernier de chaque mois) : 15 h - 17 h

Déchetterie

Horaires
Du 21 décembre au 31 mars
Lundi, mercredi et vendredi : 9 h - 13 h
Samedi : 9 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Tél. : 06 59 66 76 95
Mail : ressourcerie@aabeaufortain.org
Mercredi : 9 h - 12 h 30
Vendredi : 14 h - 17 h (pas de dépôt) / Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Résumé du compte-rendu des conseils des 21 & 29 janvier

Résumé du compte-rendu du 21 janvier

Régularisation comptable de la cession du bâtiment Tivoly

Edouard Meunier explique les raisons qui ont poussé la commune à organiser ce conseil municipal non prévu initialement, la délibération proposée devant être impérativement prise avant le 21 janvier 2026.

La vente du bâtiment Tivoly ayant eu lieu en 2025, il apparaît à la clôture des comptes 2025 que le bâtiment Tivoly, érigé en 1980, n'avait jamais été amorti dans les comptes de la commune, et que la valeur nette comptable étant supérieure au prix de cession, il apparaissait un écart de 134 167,29 euros. Ce bâtiment avait fait l'objet d'un bail sur 20 ans avec la société Tivoly, avec des loyers assujettis à la TVA. La commune aurait dû amortir ce bâtiment depuis la généralisation de l'instruction budgétaire et comptable M14 en 1997.

Afin de ne pas pénaliser le résultat de l'exercice, et sur les conseils de la DGFIP, il est proposé de corriger les erreurs sur exercices antérieurs par opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 1068, afin de régulariser le compte 28138 à hauteur de 134 16,29 €.

Cette opération sera neutre sur le résultat de l'exercice.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Résumé du compte-rendu du 29 janvier

En préalable au conseil, Frédéric Caron, de l'AAB, vient présenter le Festi jeux 2026, 8^{ème} édition, qui aura lieu le 29 et 30 mai 2026, à la salle polyvalente de Beaufort. La journée du vendredi sera destinée aux 5 écoles du Beaufortain, et le samedi ouvert à tous, et notamment les familles. Cette année, l'AAB a porté un projet concernant du matériel innovant (LÜ Move, Laser tag, tapis d'éveil) concernant toutes les classes d'âge) avec un coût global de 80 000 euros et vient d'obtenir un financement Leader (fonds européens) de 39 800 euros. L'accord définitif est subordonné à un engagement des collectivités, et la commune de Queige est sollicitée à hauteur de 2 000 euros.

1. Informations générales

Micro crèche : l'agrément de la PMI a été donné et l'accueil des enfants a commencé le 19 janvier, avec une phase d'adaptation prévue dans le protocole. L'équipe d'encadrement est maintenant complète, et s'est fortement impliquée dans les derniers aménagements du local, de même que les services techniques.

A ce jour, une dizaine d'inscriptions ont été enregistrées, l'objectif étant que la crèche soit pleine d'ici à l'été 2026.

Local commercial : les travaux d'aménagement sont en cours, avec l'objectif de l'ouvrir en avril 2026. Ce local sera exploité par la Société "les Croës de Beaufortain", qui se sont engagés à offrir une large gamme de services (boulangerie/boucherie/épicerie/café et divers), ouvert tous les jours. Une demande a été faite Agate pour la rédaction du bail commercial, qui prévoira un loyer fixe et une part indexée sur le chiffre d'affaires.

Pont de Bonnecine : suite à la subvention de 760 000 euros octroyée par le CEREMA, des demandes de financement complémentaires ont été faites auprès des services de l'Etat et du Département. Une réunion aura lieu le 30 janvier avec le bureau d'études IOA pour programmer cet important chantier qui s'étalera sur plusieurs mois. Les périodes autorisées d'intervention en cours d'eau (uniquement de mai à octobre) représenteront une contrainte supplémentaire.

2. Dépenses d'investissement avant vote du budget

Afin de permettre le bon fonctionnement de la commune avant le vote du budget 2026 (qui doit être adopté avant le 30 avril 2026), le conseil municipal autorise une enveloppe globale de 25 % des dépenses de l'année précédente. Dans le cadre de cette enveloppe, et compte tenu de l'absence de restes à réaliser sur certaines lignes, il vote des crédits budgétaires d'un montant de :

- ★ 120 000 € pour le local commercial
- ★ 39 400 € pour l'aménagement des PAV du village prenant en compte la convention avec Arlysère
- ★ 10 000 € pour la micro crèche suite aux avenants notamment la casquette demandée pour la protection de la cour de la micro -crèche.

3. Ligne de trésorerie

Dans l'attente du versement des subventions, il est demandé de renouveler la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne. Le conseil retient la proposition de la Caisse d'Epargne qui propose une enveloppe avec droit de tirage jusqu'à 400 000 € au taux variable de 2,60 %. A noter que cette proposition est inférieure de près de 1 % de moins par rapport aux propositions de l'année dernière.

4. Achat licence IV

Pour le futur bar du village, il est proposé de racheter la licence IV du gîte de Molliessoulaz au prix de 13 000 euros. Cette licence restera propriété de la commune et sera mise à disposition dans le cadre du bail commercial. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, moins 1 abstention.

5. Organisation du temps scolaire

Le conseil confirme à l'unanimité le maintien des temps scolaires actuellement en place, à savoir une semaine de 4 jours avec les horaires 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

6. Questions diverses

Suite à la présentation de Frédéric Caron de l'AAB, le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 2000 euros pour l'acquisition du matériel ludique.

La réfection du pont de Bonnecine entraînera une coupure totale de ce pont pendant environ 6 mois. Durant cette période, le maintien de la circulation sur le passage à gué du nant Bruyant est essentiel. Le conseil adopte le principe d'une convention avec la Société Vibert, qui s'engage à déblayer le passage en cas d'avalanches torrentielles (estimées à environ 2 000 m³/an). La convention ne prévoit pas d'engagements financiers, la commune mettant à disposition des zones de dépôts, et pouvant utiliser une part des matériaux extraits pour son propre compte.

La restauration du retable de Molliessoulaz est achevée, et sa restitution et remontage sur place est programmée pour le jeudi 5 février. Cette opération, d'un coût de 36 000 euros (H.T.), a été intégralement financée par des dons et subventions.

Dans le cadre du projet New Deal Mobile visant à améliorer la couverture du territoire, les opérateurs des télécoms ont finalement abandonné le projet d'antenne à Marolland, puis celui d'implantation au Villaret, souhaitant utiliser finalement et se partager l'antenne récemment installée aux Pointières.

Le conseil regrette ces décisions, qui aboutiront à maintenir une couverture non satisfaisante sur certains secteurs de la commune.

La Gazette... ça s'est passé...

SEMAINE SKI

Pendant la semaine du 26 au janvier, les 2 classes du CP au CM2 ont fait des séances de ski de fond à Marcot et aux Saisies.

Cela se passait le matin, les plus petits faisaient du ski classique et les plus grands du skating. Les enseignants ont choisi ce sport pour nous apprendre à glisser et car, en habitant à la montagne, c'est important de connaître cette activité.

On a fait des exercices, des jeux et des balades.

Merci aux accompagnateurs et aux enseignants !

La classe de CE1-CE2-CM2



VENTE DE CRÊPES

Les membres de l'Association de Parent d'Elèves ont organisé une vente de crêpes et de vin chaud aux Saisies pour diversifier les rentrées d'argent. Ambiance conviviale !



SOIRÉE HANNIBAL

Le 20 février dernier ce n'est pas moins d'une quarantaine de personnes qui a assisté à la soirée sur Hannibal proposée par Queige LAC.

Un grand merci à Mr Bernard Hubert pour sa présentation très complète et documentée de la traversée des Alpes par Hannibal et son armée.

L'assistance (dont plusieurs enfants) a été ravie de cette soirée "historique".



RETABLE CHAPELLE DE MOLLISSOULAZ

C'est ce 5 février (jour de la Ste Agathe, patronne du village) que l'équipe de restaurateurs a choisi pour restituer le retable, après une rénovation qui a duré 16 mois. Une équipe de 3 professionnels avait été constituée pour prendre cette œuvre en charge : Caroline Snyers (38) pour la couche picturale, Thierry Martel (84) pour le support toile, et Violaine Pillard (71) pour le cadre en bois polychrome. Ces spécialistes de la restauration

d'œuvres d'art et de peintures ont l'habitude de travailler ensemble et ont accompli un travail remarquable.

D'une toile quasiment illisible, multi déchirée et comportant des moisissures, et d'un cadre empoussiéré et encrassé, les restaurateurs sont parvenus à rendre toute sa jeunesse à ce tableau du 17ème siècle (datant sans doute de la construc-



tion de la chapelle). Ont également été restaurés 2 petits tableaux (l'un représentant Ste Agathe et l'autre une sainte non identifiée).

Le coût total de l'opération a été de 43 000 euros (TTC). Elle a été financée quasiment exclusivement par des dons de particuliers (20 000 euros) dont l'essentiel a été collecté par la Fondation du Patrimoine, une subvention de la Région et de la Fondation du Patrimoine de 10 000 euros, et une subvention du Département (10 000 euros).

Une cérémonie "officielle" sera organisée aux beaux jours pour célébrer cet événement, rendu possible grâce à une forte mobilisation des habitants du secteur.



Événements à venir...

ATELIERS NUMÉRIQUES

Damien vous propose des ateliers numériques de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle du conseil sur des thèmes différents, rendez-vous les :

- ★ **jeudi 5 mars** : apprendre à utiliser l'IA dans son quotidien.
- ★ **jeudi 12 mars** : se repérer grâce à un GPS comme Google Maps.

Inscriptions et renseignements au 07 72 46 94 77.



LUDOTHÈQUE



Fred vous donne rendez-vous le **vendredi 13 mars de 16 h à 18 h à la salle des fêtes** pour une animation jeux.

Prêt possible sur place et si vous voulez un jeu en particulier faites lui savoir à l'avance au 07 61 28 88 38.

ATELIER CUISINE

Prochain atelier cuisine le **mercredi 25 mars à la salle des fêtes de 9 h 30 à 14 h**. Venez cuisiner le menu suivant :

- ★ Taboulé de choux fleur et mousse de carottes violettes.
- ★ Blanquette aux deux poissons et moules / Fenouil au riz.
- ★ Millefeuille au cheesecake caramel au beurre salé.

Le tarif est de 6 € et l'adhésion à l'AAB est obligatoire, sur inscription au 04 79 38 33 90.

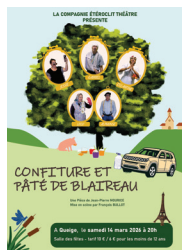


PIÈCES DE THÉÂTRE

Deux pièces de théâtre vous sont proposées en mars :

Le samedi 14 mars à 20 h à la salle des fêtes, la compagnie Etéroclit vous présente sa pièce intitulée " Confiture et Pâté de blaireau "

Synopsis :



De vrais sauvages ! Une comédie savoureuse ... Un couple de parisiens ainsi qu'une femme étrange découvrent la vie à la campagne profonde et celle de leurs hôtes qui sont pour le moins surprenants. Mais sont-ils venus là pour se reposer ou pour une autre raison que les propriétaires connaissent bien ? Et arriveront-ils à leurs fins ?

Le samedi 28 mars à 20 h à la salle des fêtes la compagnie les Zygomatiks vous présente sa pièce intitulée "allez ! On danse !"

Synopsis :



"Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce qu'elle a 2 nouvelles : une bonne & une mauvaise..."

La bonne c'est qu'elle lui a organisé un anniversaire surprise. Quant à la mauvaise... Arthur tombe des nues. Entre la famille qui débarque, un invité malvenu un peu trop intrusif, les va-et-vient de la bonne à tout faire, et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait virer au cauchemar !

Quiproquos, gaffes, mensonges et délires s'invitent alors à leur tour à la fête d'anniversaire, qui promet de ne pas être de tout repos !"

BIBLIOTHÈQUE

Encore de nouveaux ouvrages dans notre bibliothèque : venez nous rendre visite et vous trouverez celui qui vous intéresse.

Et pour vous donner davantage de possibilités pour choisir, la bibliothèque est ouverte, en plus des horaires habituels, le dernier mercredi du mois de 15 h à 17 h. En mars, ce sera le 25 avec une animation autour des romans.

Le 26 mars à 16 h, goûter aux contes pour les élèves des CE1 et CE2. Comme d'habitude, l'inscription se fait par l'intermédiaire de l'école.

Le **vendredi 27 mars à 20 h à la salle des fêtes**, rencontre avec Antonin Charbouillot, photographe, qui nous présentera "histoires sauvages d'Alaska".



Antonin Charbouillot est photographe, écrivain et observateur du monde sauvage. Il vit entre la Bourgogne et l'Alaska. Antonin entreprend de très longues immersions en pleine nature au contact des animaux sauvages et des peuples. À travers ses travaux, il tente de questionner notre rapport au vivant, végétal, animal et humain, ses prédateurs comme ses beautés éphémères. **Ce vendredi 27 mars**,

il viendra présenter son quotidien, raconter des histoires et anecdotes de terrain mais aussi échanger avec les personnes présentes.

LES SORTIES DES RHODODENDRONS

Après les longs mois d'hiver et la Fête traditionnelle des Agathines du 8 février...



... les membres du club les Rhododendrons ont envie de ressortir et vous invitent à en faire autant avec un programme varié et sentant bon le printemps :

- ★ **mercredi 4 mars** : après-midi crêpes, salle des fêtes à 14 h, 5 €.
- ★ **dimanche 22 mars** : Festival du chocolat à Versoix en Suisse, avec les cars Faure, 43 € (déjeuner libre non compris).
- ★ **jeudi 2 avril** : repas à l'auberge savoyarde à Frontenex pour déguster la morue, 50 € (limité à 40 personnes). Promenade-visite l'après-midi.
- ★ **du 26 au 28 mai** : voyage aux Baux de Provence, Camargue et Avignon avec Faure Tourisme, 526 €, acompte 170 € par chèque.

Toutes précisions, programmes écrits, inscriptions et acomptes auprès de Gisèle 06 08 73 75 28 ou Marie 06 77 07 43 72.

HORAIRE DES MESSSES EN MARS

ARÈCHES : samedi 28 : 18 h

BEAUFORT : dimanche 22 : 10 h

HAUTELUCE : dimanche 15 : 10 h

LES SAISIES : dimanches 1^{er}, 8, 15, 22 & 29 : 18 h

QUEIGE : dimanche 8 : 10 h

VILLARD : dimanches 1^{er} & 29 : 10 h

